

## Compte-rendu de la Commission de terrain du samedi 23/03/19.

Présents : Marie-Noëlle de Tauriac, Hugues Foucault, Jean-Marie Guignolet, Jean Ferré, membres de l'ASCGVI et Patrick Crépin gestionnaire du golf.

Excusés : Francis Mendez et Serge Caboche greenkeeper.

Jean Ferré ouvre la séance en rappelant les objectifs de la mise sur pied d'une telle commission de terrain : être un lieu de réflexions, de discussions et d'échanges entre le gestionnaire et les utilisateurs du golf pour tout ce qui concerne le terrain. Les représentants des golfeurs pourront ainsi faire remonter leurs remarques et suggestions pour améliorer ce qui peut l'être. Et d'autre part, le gestionnaire pourra faire passer ses messages, ses demandes particulières auprès de l'ensemble des utilisateurs.

A la demande de Patrick Crépin, la tenue des réunions devra être faite, dans la mesure du possible, en semaine et dans les heures de travail afin que le greenkeeper puisse assister aux travaux.

Les points suivants ont été abordés.

1/ *Le devenir du cèdre entre le green du 10 et le départ du 11.* Cet arbre abattu représente un danger potentiel en cas de rupture des branches le maintenant au sol avec une possibilité d'être entraîné dans la pente. Patrick va s'employer à régler cet état de fait.

2/ *Le géotextile (bidim) du bunker du trou n°4.* Ce bunker recueille de nombreuses balles et ...perd du sable sous les sorties des joueurs. Le bidim ressort. Du sable sera remis pour le recouvrir prochainement.

3/ *Le carottage des greens.* Suite à un grave problème technique sur un tracteur (6 à 8 semaines d'indisponibilité), le carottage de printemps ne se fera pas. Pour le remplacer, le greenkeeper utilisera d'autres techniques pour rendre les greens aussi beaux et roulants que l'année dernière : sablage, verticutage, aération, piquetage... techniques habituelles et efficaces en de telles occasions.

4/ *Le traitement des pâquerettes.* Elles seront traitées dans les semaines à venir.

5/ *Rambarde au pont du club-house.* Il est rapporté la dangerosité de ce passage au-dessus de la Trégonce sans aucune protection contre une chute éventuelle notamment pour les enfants qui jouent ou circulent à cet endroit. Cela concerne également les visiteurs ou les usagers du restaurant. Patrick en parlera au syndicat mixte propriétaire des lieux. N'attendons pas qu'il y ait un accident grave pour réagir... même si depuis 30 ans, rien de grave ne soit jamais survenu.

6/ *Les panneaux indicatifs des trous.* L'association signale que les panneaux installés sur chaque départ sont erronés : les distances sont fausses, certaines indications sont ambiguës (points rouges semblant indiquer un obstacle d'eau alors que c'est un hors-limite...). Patrick s'occupera de leur mise à jour d'autant plus que certains annonceurs apposés sur ces panneaux sont obsolètes. Une mise à jour est programmée.

7/ *Echelle de corde dans l'obstacle d'eau du trou n°2.* Pour éviter toute incident grave (chute ou glissade sur la bâche de l'obstacle d'eau) une échelle de corde avait été installée pour permettre une remontée sur la berge. Elle a disparue depuis quelque temps déjà. Il est suggéré de remédier à cet état de carence. Patrick prend note.

8/ *Piquets jaunes devant piquets rouges entre le 9 et le 10.* Suite aux nouvelles règles de golf, l'association changera la couleur de certains piquets jaunes entre le 9 et le 10 (et les mettra en rouge) pour permettre une meilleure compréhension de l'utilisation de la règle du drop quand la balle finit dans l'eau (d'où l'apprentissage nécessaire des nouvelles règles)

9/ *Cabanes installées sur le parcours.* Après la rénovation de la toiture de la cabane du 10, il est suggéré de procéder à un nettoyage des toits des autres cabanes (Trous 1, 7 et 14) pour enlever les mousses et autres débris qui s'amoncellent et empêchent un bon écoulement de l'eau, ce qui entretient l'humidité et risque de faire pourrir le bois. Patrick prend note de la demande.

10/ *Couleurs des drapeaux et boules fixées sur les mâts.* Il est rapporté une demande sur l'installation des boules fixées sur les mâts indiquant la position du drapeau sur le green : boule en haut → mât au fond, boule au milieu → mât au centre, boule en bas → drapeau à l'entrée. Dans le même sens, il est demandé la possibilité d'avoir des drapeaux de couleurs différentes. Patrick prend note mais ne pense pas pouvoir répondre positivement à cette demande dans l'immédiat.

11/ Patrick Crépin prend la parole en fin de réunion pour nous donner quelques précisions sur l'actualité :

- Embauche de 2 nouveaux jardiniers (un jusqu' à fin avril, l'autre jusqu'en novembre) pour venir étoffer l'équipe suite au congé maladie de l'un d'entre eux.
- Une nouvelle machine pour la distribution des balles sera mise en place très bientôt. Elle devrait sans doute être opérationnelle pour le Grand Prix. Le fonctionnement des cartes de retrait est à l'étude.
- Un nouveau souffleur thermique a été acheté et facilitera le travail pour traiter des grandes surfaces.  
Ces deux achats ont été rendus possibles grâce à la participation financière du syndicat mixte.

Il aborde le problème de l'arrosage du terrain pour les mois à venir. Arrosage qui deviendra de plus en plus problématique au vu des conditions climatiques estivales actuelles et des restrictions préfectorales.

L'association renouvelle sa proposition de coup de main d'envergure auprès des jardiniers (débroussaillage...) afin de réunir un maximum de volontaires.

A la suite de ces discussions, il est convenu de se réunir tous les mois. La prochaine réunion sera fixée vers fin avril.

Le responsable de la Commission de terrain

Jean FERRE